ACADÉMIE
DE MONTPELLIER
Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 12 novembre 2026

La rectrice condamne les menaces et tentatives d'intimidation à l'encontre du proviseur du lycée Jean Monnet de Montpellier et demande des réponses judiciaires immédiates et à la hauteur des faits

Le proviseur du lycée Jean Monnet de Montpellier a fait l'objet de menaces de mort sur les réseaux sociaux par plusieurs individus et a dû faire face, cette nuit, à une tentative d'intrusion dans son établissement.

Carole Drucker-Godard, rectrice de l'académie de Montpellier, condamne avec la plus grande fermeté ces agissements et demande à l'autorité judiciaire de prendre immédiatement toutes les mesures pour les faire cesser et sanctionner les auteurs. Elle a dans ce cadre adressé un signalement au titre de l'article 40 du code de procédure pénale au procureur de la République de Montpellier.

La rectrice de l'académie de Montpellier tient dans ces circonstances à adresser et à réaffirmer au proviseur du lycée Jean Monnet son entier soutien, précisant qu'elle se tiendra toujours à ses côtés et aux côtés des chefs d'établissement dès lors qu'ils font l'objet de la moindre menace ou intimidation. Elle lui a d'ailleurs octroyé sans délai la protection fonctionnelle.

Pour rappel, depuis le début du mouvement, 8 personnels de direction ont été victimes d'atteinte à leur intégrité physique, d'insultes et de menaces de mort, un chiffre inédit qui doit interroger toute la communauté éducative afin que chacune et chacun, à son niveau, condamne fermement ces agressions injustifiables et contribue au retour à l'apaisement.

CONTACT PRESSE
Académie de Montpellier
communication@ac-montpellier.fr
Aline Roche-Noury, directrice de la communication : 04 67 91 45 08 / 06 10 31 51 71
Vincent Justet, directeur adjoint de la communication : 04 67 91 48 03 / 06 86 16 42 09